

✘ A l'occasion de l'inauguration de l'exposition [De l'amphore au conteneur, 2000 ans de commerce maritime](#), et de la remise du rapport d'Erik Orsenna et Benedict Donnelly sur le patrimoine culturel maritime, le ministre de la Défense a confirmé son ambition pour le musée de la Marine.

Parce que les enjeux maritimes intéressent au premier chef le ministère de la Défense, le musée de la Marine, qui est placé sous sa tutelle, va bénéficier d'un financement exceptionnel de 50 millions d'euros, qui permettront notamment de rénover le site de Chaillot à partir de 2016.

Le ministre de la Défense a par ailleurs confié à Olivier Poivre d'Arvor, directeur de France Culture et président du conseil d'administration du musée, ainsi qu'au contre-amiral Loïc Finaz, directeur du musée, un mandat pour réécrire le projet culturel et scientifique du musée visant à en faire le grand lieu de la Mer à Paris.

Les antennes portuaires du musée (Toulon, Rochefort, Port-Louis et Brest) garderont toute leur place dans le nouvel ensemble. Elles s'inscrivent néanmoins dans une histoire et une géographie particulières, que le ministère va mieux prendre en compte, dans un lien renforcé avec les collectivités territoriales.